

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2020

L'an 2020 et le 10 Décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison Pour Tous sous la présidence de KOCIAK Jean-Claude, Maire

Référence
N° 1360/2020

Objet de la délibération
Mis à jour des tarifs des concessions

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	23

Date de la convocation
01/12/2020

Date d'affichage
01/12/2020

Vote
A la majorité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Briey
Le : 11/12/2020

Et

Publication ou notification du : 11/12/2020

Présents : Mmes : CIPRIANI Christiane, DEVAUX Stéphanie, DURLA Jocelyne, FILLGRAFF Monique, LANDOWSKY Sylvie, MANGEOT Nathalie, MILIZIANO Jennifer, THIRION-WATRIN Frédérique, VAN MEEL Lucie, MM : BOSSI Yoann, CERONE Antony, GIANGRANDI Patrick, HENRY Pascal, KOCIAK Jean-Claude, MARZEK Jean-Pierre, MENGHI Marzio, RIANI Gérald, TELLIER Olivier, THOMAS Julien, TOMC Claude

Excusés ayant donnés procuration : Mme DELLES Nathalie à M. Kociak Jean-Claude, Mme SABBA Bériza à M. GIANGRANDI Patrick et M. BARBERIO Antoine à HENRY Pascal.

A été nommée secrétaire : M. BOSSI Yoann.

Objet de la délibération : Mis à jour des tarifs des concessions

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-16 et R.2223-11,

Vu la nécessité de supprimer les concessions quarantennaires,

Le conseil municipal après discussion décide à la majorité (19 pour et 4 absentions) de redéfinir les tarifs comme suit :

Article 1

1°) concessions cinquantennaires
Prix de la concession : 600.00 €
Prix d'une concession avec deux tombes : 2 000.00 €
Renouvellement de la concession : 600.00 €

2°) concessions trentennaires ;
Prix de la concession : 450 .00€
Prix de la concession avec deux tombes : 1 850.00€
Renouvellement de la concession : 450.00€

Article 2

Case columbarium pour 30 ans : 900.00€
Renouvellement case columbarium pour 30 ans : 90.00 €

Article 3

Caverne pour 30 ans : 1 000.00€
Renouvellement caverne pour 30 ans : 100.00€

Article 4

1°) Cinéraire cinquantenaire : 600.00€
Renouvellement cinéraire cinquantenaire : 60.00€

2°) Cinéraire trentenaire : 450.00€
Renouvellement cinéraire pour 30 ans : 45.00€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/12/2020
Le Maire
Jean-Claude KOCIAK

